

N° 712 | 23 janvier 2026



[S'inscrire à la newsletter](#)

ZOOM



« La médiation en santé est un levier pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé »



Pionnière en matière de médiation en santé, la Guyane s'est dotée d'une stratégie régionale sur le sujet. Elle vise à favoriser la formation des médiateurs, la sensibilisation des professionnels, à accompagner les structures et les médiateurs, et à promouvoir la recherche et les innovations sur ce métier. Elle a été présentée mercredi dernier aux acteurs du territoire.



L'histoire commune de la Guyane et de la médiation en santé est ancienne. Certains la font remonter aux années 1980 et à la collaboration entre le Dr Franck Joly, chef des services de médecine et de pédiatrie de la maternité et de la Protection maternelle et infantile (PMI) de Saint-Laurent-du-Maroni, et Diane Vernon, anthropologue, qui y exerça comme médiatrice culturelle. C'est donc assez naturellement que le territoire est un des premiers à se doter d'une [stratégie régionale de médiation en santé \(SRMS\)](#) formalisée. Le document a été présenté aux acteurs du territoire, mercredi dernier, à l'Agence Régionale de Santé.

« C'est quelque chose dont on doit être fiers, a insisté Manuel Munoz, directeur de la santé publique à l'ARS. La médiation en santé est un levier pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Elle s'inscrit dans une stratégie nationale, car nous avons pris conscience qu'il nous manquait un échelon pour atteindre certaines populations. »

133 médiateurs en santé en 2023

En 2023, 133 médiateurs en santé avaient été identifiés sur le territoire. La moitié travaillaient en milieu associatif, 46 % dans les établissements de santé public, 2 % dans les établissements et services médico-sociaux publics et 2 % dans les collectivités. La Guyane a donc été pionnière, mais se présentaient des enjeux de cohérence des actions, d'harmonisation des pratiques, de reconnaissance et de développement de la profession, comme l'explique Denis Souillard, directeur du Centre ressources politique de la ville (CRPV). C'est à ces enjeux que la stratégie souhaite répondre.

Aujourd'hui, cette stratégie s'articule autour de :

- La formation, la qualification et la sensibilisation :
 - Développer un parcours de formation pour les médiateurs en santé ;
 - Sensibiliser les professionnels et futurs professionnels du secteur médico-social à la médiation en santé ;
 - Développer une formation de formateur aux bases de la médiation en santé.
- L'accompagnement des structures et des médiateurs en santé :
 - Déployer un dispositif d'accompagnement dédié aux structures employeuses de la médiation en santé sur le territoire ;
 - Déployer un dispositif d'accompagnement individuel à destination des médiateurs en santé ;
 - Proposer une offre de réseau qualitatif et harmonisé aux médiateurs en santé sur tout le territoire.
- Les études et l'observation :
 - Favoriser le développement de programmes d'expérimentation et de recherche-action sur la médiation en santé ;
 - Mettre en place une mission d'observation régionale de la médiation en santé ;
 - Évaluer les dispositifs de médiation en santé en Guyane.

Pour 2026, plusieurs projets sont déjà en cours, comme l'indique Rachel Merlet, directrice d'Ader :

- Organiser le pilotage de la stratégie régionale ;
- Déployer la formation de prise de poste de médiateur en santé, inaugurée l'an dernier dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt sur la médiation en santé communautaire ;
- Travailler sur le contenu de la formation de formateur à la médiation en santé, afin qu'elle débute en 2027 ;
- Rencontrer les structures qui font de la médiation en santé pour connaître leurs besoins...

Enfin, les acteurs guyanais poursuivront leur action au sein du Collectif pour la promotion de la médiation en santé, afin notamment qu'une proposition de loi sur la médiation en santé soit débattue au Parlement, ce qui assurerait une reconnaissance définitive au métier.

Dr Samuel Gavohedo : « Nos médiatrices nous aident beaucoup »



A Maripasoula, les médiateurs en santé sont partout : à l'hôpital de proximité, dans les associations, au centre médico-psychologique du Chog, à l'équipe mobile métaux lourds (Emlo)

ou encore à l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec). Chargés d'accompagner les publics vulnérables pour faciliter leur parcours de santé, ils se retrouvent à mener mille missions de front : sensibiliser le grand public aux problèmes de santé, passer les messages de prévention, rappeler les rendez-vous, annoncer la venue d'un spécialiste dans la commune, traduire – mission à laquelle on veut parfois les réduire. Au risque d'être parfois sollicités pour des activités, comme la logistique, assez éloignées de leur métier.

A l'Emspec de Maripasoula, Lydianne Tambour et ses collègues embrassent les trois activités de l'équipe mobile : la médiation, la gestion épidémique et la promotion de la santé. Au mois d'octobre, lorsque nous les avons rencontrées, elles étaient accaparées par les nombreux cas de bronchiolite. « Nous montons des stands sur le sujet, pour faire de la prévention et de la sensibilisation. Généralement, nous nous installons devant l'hôpital, mais si nous parvenons à repérer le quartier d'où viennent les cas, nous allons directement sur place. Nous créons les outils, afin qu'ils soient le plus adaptés au public. Par exemple, pour le VRS, nous amenons une poupée et nous demandons aux visiteurs s'ils savent laver le nez de leur bébé. Si ce n'est pas bon, on leur montre comment faire. On va leur expliquer pourquoi il faut faire la DRP (désobstruction rhino-pharyngée) et quand. Nous concevons également des affiches, que l'on va traduire dans toutes les langues : espagnol, portugais, aluku, wayana... »

« Le soir, le téléphone n'arrête pas de sonner »

A Maripasoula, les médiateurs en santé sont rapidement repérés par la population. « Les habitants nous interpellent dans la rue. S'ils savent où on habite, il arrive qu'ils viennent nous voir à la maison. Par exemple pour nous demander quoi faire après une prise de risque ou pour nous demander des moustiquaires (fournies par l'ARS et distribuées gratuitement). »

« Même constat pour Atanaïde Lamonnaie, médiatrice Emlo, et Jessye Bocée, femme relais du Réseau Périnat, dont le rôle sur les questions de périnatalité est assez proche. « Le soir, le téléphone n'arrête pas de sonner. Nous sommes sollicitées tout le temps. » Pour Jessye Bocée, « Ça fait plaisir. Cela montre que les gens se rendent compte de notre utilité. Aux femmes que je suis, je donne mon numéro de téléphone en leur disant qu'il n'y a pas de mauvaises questions. »

Tout n'a pas toujours été facile pour les médiateurs. « Au début, nous étions identifiés Covid et vaccination, se souvient Lydianne Tambour. Les gens nous fermaient la porte au nez et nous insultaient. Quand nous avons commencé à diversifier nos thématiques, ils ne venaient pas trop nous voir. » Le dialogue a fini par être renoué autour de cas de paludisme, mais aussi de thématiques comme l'addictologie, les violences ou la dengue.

Enquêtes de terrain sur la dengue, interventions à l'école sur les écrans

Avant la saison des pluies, les médiateurs ont réalisé des enquêtes de terrain pour évaluer les connaissances des habitants au sujet de la dengue et des moustiques. Une autre enquête cherchait à vérifier si les familles parlaient facilement de sexualité à leurs enfants. Les médiatrices ont également fait passer des questionnaires sur les addictions. En fin d'année, elles ont débuté une autre enquête de terrain sur les écrans. Inscrite au diplôme universitaire de médiation en santé, Lydianne Tambour prévoyait de rédiger son mémoire sur ce sujet, après une sollicitation de l'école de Taluen pour qu'elle intervienne auprès des enfants et des parents. « Le constat, c'est que les enfants dorment mal, sont moins concentrés, passent beaucoup de temps sur les écrans à la sortie de l'école, sont hyperactifs, n'ont le goût de rien. Nous avions déjà un stand et des outils pour les adultes. Nous allons l'adapter aux enfants de 6 à 10 ans. »

En quatorze ans d'exercice à l'hôpital de proximité, le Dr Samuel Gavohedo a vu l'impact de la présence des médiateurs en santé : « Les médiateurs de l'Emspec nous aident beaucoup à retrouver des perdus de vue ou à repérer des personnes au fin fond des villages. L'équipe mobile paludisme a contribué, avec Malakit, à ce que nous n'ayons plus de cas grave depuis trois ans. Nos patients chroniques ont du mal à tout respecter et sont parfois dans le déni de la maladie. Mais les cardiopathies, les complications de diabète ou les patients négligeant leur traitement contre l'hypertension, tout ça a nettement diminué. Nos médiatrices nous aident beaucoup dans cette évolution. »

Un début de reconnaissance officielle

En juin 2025, les médiateurs en santé ont obtenu leur fiche au Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome). Ce référentiel conçu par France Travail propose une description détaillée des métiers : définition, accès à l'emploi, compétences, contextes de travail... Un début de reconnaissance pour cette profession.

Cette fiche Rome établit que les missions principales d'un médiateur en santé sont :

- Assurer la promotion de la santé auprès des publics vulnérables ;

- Sensibiliser les acteurs du système de santé sur les obstacles du public dans son accès ;
- Assurer l'interface entre les publics et le système de santé ;
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'accès aux droits, à la prévention et aux soins ;
- Sensibiliser les acteurs du système de santé sur les spécificités des publics ;
- Favoriser le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif ;
- Alerter sur les dysfonctionnements rencontrés dans l'accès au système de santé.

EN BREF



♦ Avec le décès du Dr Jean Ganty, la Guyane perd son premier cardiologue



Il restera à jamais le premier cardiologue du territoire : le Dr Jean Ganty, cardiologue libéral toujours en activité à Cayenne et ancien maire de Rémire-Montjoly, s'est éteint jeudi 22 janvier, à l'âge de 81 ans. Né le 15 avril 1944, il restera le premier cardiologue installé en Guyane. « Le premier et l'unique pendant longtemps », se souvient le Dr Jacques Breton, président de l'URPS médecins. Un dernier hommage lui sera rendu ce jeudi, à l'espace funéraire Saint-Antoine, à Cayenne, à partir de 10 heures. La cérémonie religieuse aura lieu à 15 heures à l'église Saint-François-Xavier de Rémire-Montjoly. L'inhumation se fera au cimetière de Montjoly.

Le Dr Jean Ganty est arrivé à l'hôpital de Saint-Denis en 1976, en tant qu'assistant en médecine A, tout en enseignant la cardiologie et la gériatrie à l'école d'infirmières de l'hôpital Saint-Denis, a fait savoir le CHU de Guyane. Il a commencé à exercer en cardiologie en 1980, devenant en janvier 1985 praticien hospitalier à temps partiel. En 1996, il devient également le président fondateur du Collège des cardiologues de Guyane. En juillet 2003, il devient chef de service de « médecine long séjour maison de retraite » à l'hôpital Saint-Denis. De 2002 à 2004, il est également chef de service de cardiologie. En 2008, enfin, il occupe le poste de chef du service de l'Ehpad, jusqu'à son départ à la retraite en janvier 2011.

« Le docteur Ganty a également exercé dans les cliniques. Il a connu tous les plateaux techniques de Guyane », ajoute le Docteur Breton. Toujours alerte lors de notre dernière rencontre avec lui il y a un an, il continuait d'exercer. « C'est une grande perte, car il avait toujours de nombreux patients, poursuit le Dr Breton. Il avait le profil à la fois atypique mais classique en Guyane du médecin guyanais de longue date, exerçant dans son cabinet, dans les structures et disponible pour les associations. C'était quelqu'un de fiable, tout au long de sa longue carrière. »

Toujours membre du bureau de l'URPS, le Dr Ganty était connu pour ses nombreux engagements : président de la ligue de tennis dans les années 1980, premier président de la communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL) dans les années 1990 et 2000, et surtout maire de Rémire-Montjoly de juillet 2007 à 2020. Premier adjoint de feu le Dr Edmard Lama, il lui avait succédé au décès de ce dernier. Il avait ensuite été confirmé dans les urnes en 2008 et 2014, avant de s'incliner face à Claude Plénet en 2020.

De nombreuses personnalités ont salué sa mémoire, son engagement et son humanité. Dans un communiqué, les Dr Jawad Bensalah et Raoudha Mhiri, ainsi qu'Awatef Argoubi, de l'association médicale et humanitaire Avicenne, se rappellent « un ami, un confrère d'une rare humanité, un homme profondément attaché aux autres. Jean Ganty a consacré sa vie à soigner, à écouter, à servir. Dans son exercice médical comme dans son engagement public, il a toujours placé l'humain au cœur de ses priorités. »

♦ Roger Kong-Hap nous a quittés



C'est avec une vive émotion que le service biomédical du CHU de Guyane – site de Cayenne a appris le décès de son agent Roger Kong-Hap, survenu le 15 janvier.

« Roger Kong-Hap occupait le poste de technicien biomédical spécialisé en hémodialyse depuis janvier 2006. Son professionnalisme, son engagement et ses qualités humaines ont marqué l'ensemble de ses collègues », soulignent ses collègues.

♦ Eurofins retrouve son accréditation

Eurofins va pouvoir reprendre l'ensemble de ses activités sans restriction. Mardi dernier, le Cofrac lui a notifié la levée de la suspension de son accréditation. Le laboratoire de biologie médicale dispose désormais d'une accréditation valable du 21 janvier 2026 au 31 août 2030. L'accréditation



est valable pour les prestations réalisées sur l'ensemble de ses sites : Lieutenant-Brassé à Cayenne, Family Plaza et Moucayas à Matoury, Kourou, Rémire-Montjoly et Saint-Laurent-du-Maroni. Elle concerne ses activités de :

- Phases pré- et postanalytiques ;

- Biochimie ;
- Microbiologie ;
- Hématologie ;
- Microbiologie.

Cette accréditation avait été suspendue début août. Depuis, le laboratoire bénéficiait d'une autorisation dérogatoire de l'Agence régionale de santé, qui l'avait accompagné dans la mise en œuvre d'un plan d'actions afin de répondre aux exigences du Cofrac.

♦ Dans les CDPS, le nombre de consultations pour grippe toujours en hausse

Le nombre de cas de **grippe** continue d'augmenter dans les CDPS et hôpitaux de proximité, selon un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé la semaine dernière par Santé publique France. Leur nombre a quasiment doublé entre les 5 et 18 janvier par rapport aux quinze jours précédents. Avec plus de 350 passages pour syndrome grippal, la situation aux urgences est stable. Depuis le début de la phase de pré-épidémie, 17 cas graves dont 2 décès ont été notifiés par les trois hôpitaux publics. Parmi eux, quinze présentaient des comorbidités.

L'épidémie touche actuellement l'ensemble de la Guyane. D'après le bulletin national de Santé publique France, toutes les régions françaises sont en épidémie excepté Mayotte (post-épidémie) et La Réunion (pas d'épidémie).

L'activité liée à la **bronchiolite** et au **Covid-19** était faible sur l'ensemble du territoire, tout comme pour les **diarrhées** et la **dengue**. Le nombre de cas de **paludisme** était modéré et en hausse au cours des deux dernières semaines avec 19 cas enregistrés. Parmi eux, un était dû à *P. falciparum*, importé du continent africain.

♦ Rencontre entre la direction du CHU et l'association Prévention, sécurité et santé



En fin d'année, le Dr Jawad Bensalah et d'autres professionnels de santé engagés sur les questions de sécurité des professionnels de santé ont créé l'association Prévention, sécurité et santé. Celle-ci sera notamment chargée de recruter le futur coordinateur régional dédié à la sécurisation des professionnels de santé. Il y a peu, elle a rencontré la direction générale du CHU de Guyane, après qu'une patiente a donné deux coups de pied à l'abdomen d'une infirmière, le 1er janvier. L'association l'avait alors accompagnée dans le dépôt de plainte.

Dans un communiqué, la direction générale du CHU « réaffirme sa pleine solidarité avec l'agent concerné et avec l'ensemble des professionnels confrontés à ces situations. L'infirmière a été reçue par son encadrement afin d'assurer son accompagnement et le suivi de la situation. Un soutien psychologique lui a été proposé, comme pour tout agent victime d'agression (...) Conscient de ces enjeux, le CHU a engagé depuis plusieurs années des actions visant à renforcer la sécurité des personnels, avec notamment la mise en place de portiques de détection d'armes ([lire la Lettre pro du 30 septembre 2022](#)) et la généralisation de la vidéoprotection. »

Pour le CHU, « cette rencontre marque le début d'une collaboration durable, inscrite dans l'amélioration des conditions de travail ». Outre des campagnes d'affichage, les deux structures prévoient de permettre aux agents hospitaliers de participer aux formations dispensées par la police et la gendarmerie et à l'accompagnement proposé par l'association.

♦ Formation Icope sur les fragilités pédiatriques



Dans le cadre du DPC, le Dr Brieg Couzigou, médecin de l'unité mobile de gériatrie – Maia de Guyane (L'Ebène), animera une formation à l'outil Icope de repérage des fragilités pédiatriques, en partenariat avec Medeo Formation et la CPTS. Elle se déroulera les 13 et 14 mars, à la Domus Medica, à Cayenne, et s'adresse aux médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pharmaciens.

Le programme Icope, développé par l'Organisation mondiale de la santé, a pour objectif de retarder la dépendance en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les séniors ([lire la Lettre pro du 25 mars 2025](#)). L'évaluation est réalisée à partir de tests simples, réalisables en autotest ou avec l'aide d'un professionnel. La Maia en reçoit les résultats. En cas de problème, le participant sera contacté pour discuter d'une orientation. Un rappel sera alors effectué six mois plus tard. Si besoin, il pourra également lui être proposé une évaluation gériatrique standardisée voire un plan de soins et d'accompagnement par la Maia.

[S'inscrire](#)

♦ Davantage de dépressions et moins de prises en charge chez les personnes les plus pauvres



En 2021, le Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation sur la santé mentale avait conduit une enquête en population générale, sur le territoire de la communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL, réunissant Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande et Roura, [lire la Lettre pro du 2 février 2022](#)). Les résultats, obtenus à partir du questionnaire Mini, montraient que :

- 36,9 % des 881 personnes enquêtées présentaient au moins un trouble psychique (hors risque suicidaire et insomnie) ;
- Et que les troubles anxieux étaient plus fréquents en Guyane que la moyenne nationale.

Le Pr Mathieu Nacher et ses collègues du CHU de Guyane ont concentré leur attention sur l'impact de la pauvreté sur les problèmes de santé mentale. Leurs conclusions ont été publiées mercredi dans le [Bulletin épidémiologique hebdomadaire de Santé publique France](#).

« Nous avons émis l'hypothèse que l'épidémiologie des problèmes de santé mentale pouvait être impactée par la pauvreté », expliquent les auteurs. Leur analyse confirme cette supposition : « La prévalence de la dépression en cours était significativement plus élevée chez les jeunes et les personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 840 euros. La prise en charge thérapeutique de la dépression était également moins fréquente chez les plus pauvres (...) La notion de psychose actuelle ou passée, le risque suicidaire et les syndromes de stress post-traumatiques semblaient plus prévalents chez les personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 840 euros mais le lien statistique semblait plus fragile. Dans ce contexte, comme pour d'autres problématiques de santé, la mise en place d'approches proactives aller-vers, s'appuyant sur des relais communautaires et la médiation en santé, trouve tout son sens. »

♦ Tournage d'un film promotionnel au CHU de Guyane

Dans le cadre de la réalisation du film promotionnel du CHU de Guyane, un tournage sera organisé dans plusieurs services de ses établissements, du 26 janvier au 5 février. Ils auront lieu sur les trois sites de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi qu'à l'hôpital de proximité de Maripasoula. Les équipes concernées seront informées en amont afin de garantir le bon déroulement de l'activité hospitalière et le respect des règles en vigueur.

♦ Questionnaire sur les perceptions, les pratiques et les besoins des médecins généralistes libéraux en Guyane concernant la prise en charge des cancers

Dans le cadre de sa thèse de médecine, Nicolas Périacarpin, médecin généraliste, réalise une étude portant sur les perceptions, les pratiques et les besoins des médecins généralistes libéraux en Guyane concernant la prise en charge des cancers. Pour ce faire, il les invite à répondre à un [questionnaire de moins de cinq minutes, en ligne](#).

♦ Atelier de la recherche sur l'éducation à l'alimentation



Guyane promotion santé et le Graine organisent un Atelier de la recherche sur l'éducation à l'alimentation saine et durable. Il se déroulera en visioconférence, le 5 février de 14 heures à 16 heures. Les intervenants seront :

- Le Dr Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste responsable de l'unité transversale de nutrition au CHU Guyane et Présidente de l'InterCLAN Guyane. Elle présentera son intervention avec l'association Viva (Vents d'ici, vent d'ailleurs) dans le cadre du projet « Scènes de santé : Réduire le sucre, jouer pour mieux vivre » basé sur la l'animation d'ateliers de théâtre sur l'alimentation avec les habitants du quartier informel de Sablance, à Macouria.
- Massiri Gueye, coordinateur du programme « Savoirs de la Forêt » porté par l'association Nature Rights Guyane. Il présentera le projet de sensibilisation à l'alimentation locale et durable « L'abattis dans l'assiette », avec un retour d'expérience sur les actions mises en œuvre à l'école Pierre-Thérèse du village de Prospérité, à Saint-Laurent-du-Maroni.

La présentation de ces deux projets sera précédée des interventions de Dorothée Alexandre Bihan, chargée de mission en santé publique à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane, Alain Lemonnier, chef de pôle santé environnement de l'ARS, et Ghislain Cariou, chargé de mission politiques publiques de l'alimentation, à la Direction de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (Deaaf).

S'inscrire avant le 3 février.

♦ Deux formations avec GPS



**Guyane
Promotion
Santé**

Guyane promotion santé (GPS) propose deux nouvelles formations, en février :

- Méthodologie de projets en éducation et promotion de la santé, du 3 au 5 février à Kourou ;
- Littératie en santé, tous concernés, les 24 et 25 février à Cayenne.

♦ Deux formations Vars avec ID Santé

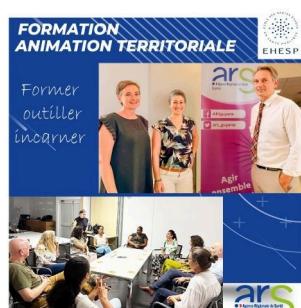


IDsanté
Prévention - Éducation - Partenariat

ID Santé propose deux formations à la vie affective, relationnelle et sexuelle, en mars :

- Vars et handicap, du 10 au 12 mars à Saint-Laurent-du-Maroni ;
- Vars et jeunes, du 17 au 19 mars, à Cayenne.

♦ Une formation à l'ingénierie animation territoriale à l'ARS



Ces dernières semaines, dix salariés de l'Agence régionale de santé ont suivi une formation à l'animation territoriale, animée par l'École des hautes études en santé publique (EHESP). Le but était à la fois de mieux faire connaître l'action de la direction des territoires et de la stratégie (DTS), créée fin 2023 au sein de l'Agence, et de montrer en quoi l'animation territoriale est un levier pour le déploiement de politiques nationales et d'actions de proximité sur le territoire. Les dix agents formés sont issus de la DTS et des directions métiers : offre de soins, autonomie et santé publique.

« L'animation territoriale est un point d'attention de toutes les ARS, constate Maud Moqué, directrice projets formation continue à l'EHESP. Une de leurs difficultés est la circulation de l'information entre les directions métiers et la direction des territoires. La participation d'agents de ces différentes directions permet de créer une culture commune. Nous avons construit et expérimenté ce module de formation avec l'ARS Guyane. Nous pourrons le déployer auprès d'autres agences. »

Cette formation a connu déjà deux mises en pratique au sein de l'Agence :

- Une revue des territoires dont l'objectif est d'avoir un regard transversal en matière de politiques publiques sur un territoire ;
- Un café info, mardi, au cours duquel les agents ont pu assister à des présentations de dix minutes sur
 - La stratégie santé sexuelle et reproductive, par Louise Vuylstecker, chargée de la santé sexuelle et reproductive au sein de l'Agence ;
 - Le kit de facilitation graphique, par François Gourrier, chef de pôle e-santé ;

- Le label Maison France santé, par Clémentine Akcelrod, chargée du développement de l'offre de soins ambulatoires.

E-Santé

La téléexpertise revalorisée à 27,60 euros en Guyane



La convention médicale 2024-2029 a revalorisé la téléexpertise au 1er janvier. En Guyane, son tarif passe de 24 à 27,60 euros par acte, pour le médecin requis. Dans l'Hexagone, il a été augmenté de 20 à 23 euros. En Guyane, la rémunération pour le professionnel de santé requérant demeure, elle, inchangée : 12 euros par acte (10 euros dans l'Hexagone), dans la limite de quatre actes par an et par patient.

Seuls les médecins spécialistes et les médecins spécialistes en médecine générale sont concernés par cette revalorisation tarifaire qui ne s'applique ni aux sages-femmes, ni aux chirurgiens-dentistes. Pour rappel, la téléexpertise est exclue du plafond de 20 % d'actes de télémédecine, lequel continue de s'appliquer uniquement aux téléconsultations.

Sur son [site internet](#), l'assurance maladie rappelle que la téléexpertise n'est pas cumulable avec d'autre acte ou majoration. Elle ne peut donner lieu à aucun dépassement d'honoraria. De manière dérogatoire, l'acte de téléexpertise est facturé en tiers payant ; il est pris en charge à 100 % par l'assurance maladie obligatoire.

Ils bougent

■ A Rémire-Montjoly, le **Dr Amélie Martinot** a succédé, mercredi dernier, au **Dr Jérémie Bouche**, qui quitte le territoire.



■ Marion Poupon a pris ses fonctions à la Direction des écoles et des instituts de formation en santé du CHU de Guyane, en qualité de faisant fonction de cadre.

Elle était auparavant cheffe de service à l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique de Roura (Itep, groupe SOS Solidarités).

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Évaluation des ESSMS : la HAS précise son système de cotation

La Haute Autorité de santé (HAS) a publié deux fiches pratiques pour expliciter le système de cotation des établissements et services sociaux et médico-sociaux, annonce-t-elle dans un [communiqué](#). « L'objectif est double : rappeler le nécessaire équilibre entre les différents outils de recueil en insistant sur l'importance des constats de terrain et mieux prendre en compte les spécificités de certaines structures. Ces deux fiches s'adressent aux organismes d'évaluation et aux ESSMS », précise-t-elle.

♦ Reprise des négociations conventionnelles avec les médecins libéraux

La Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam) a annoncé jeudi dernier la relance des négociations conventionnelles avec les syndicats de médecins libéraux, conformément aux engagements pris par la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Stéphanie Rist. « Ces réunions permettront d'échanger et d'avancer très concrètement sur les thématiques suivantes :

- Le déploiement des dispositifs prévus par la convention médicale : équipes de soins spécialisés, assistant médical employé par un groupe de médecins, volet prévention du nouveau forfait médecin traitant ;
- Les travaux relatifs aux arrêts de travail ;
- La gestion du dispositif de l'Optam et l'évolution des dépassements d'honoraires ;
- Les travaux autour de la nouvelle CCAM (classification commune des actes médicaux) ;
- Les discussions conventionnelles relatives à l'imagerie médicale.

Dans un [communiqué](#), l'Assurance Maladie « réaffirme son attachement à la convention médicale signée en 2024, dont le déploiement est déjà fortement engagé, au service de l'attractivité de la profession, de l'accès et de la qualité des soins. Elle souhaite dans les prochains mois pouvoir faire vivre le dialogue conventionnel dans un climat de confiance et de sérénité. »

Offres d'emploi



- Le GCSMS Handicap, d'un continent à l'autre recrute un **intervenant social** (CDD de remplacement, temps plein, poste basé à Cayenne avec déplacement sur l'Oyapock). [Consulter l'offre et candidater](#).
- Le CHU de Guyane recrute un **psychologue** pour son service de médecine et réanimation néonatale (temps plein, horaires de jour). [Consulter l'offre et candidater](#).
- Le CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni recrute un **psychologue** pour son USC, son Ehpad et son SMR (temps plein, horaires de jour). [Consulter l'offre et candidater](#).

Agenda

Demain

- **Fo zot savé.** Le Dr Raphaël Oddou, docteur en pharmacie, et Valentin Carrie, interne de médecine générale, répondront aux questions de Fabien Sublet sur le vaccin contre les HPV, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi 26 janvier

- **Fin de l'appel à soumission** pour les Journées des soignants, sur le [site internet des JDS](#).

Mercredi 28 janvier

- **Échanges sur le diagnostic des TND**, par le Dr Gleide Diallo, pédopsychiatre partenaire du télédiagnostic de l'Adapei, dans les locaux de l'association (8, rue Léon-Gontran-Damas, face à la gare routière de Saint-Laurent-du-Maroni), de 18 heures à 19h30. Inscriptions par WhatsApp au [0694 93 31 56](#) ou à p.autisme-og@adapei973.org, avant le 26 janvier.
- **Séminaire One Health** « Rabies in French Guiana : from the virome to the social behavior of vampires (Desmodus rotundus), par Bertrand de Thoisy (Institut Pasteur), à 8h30 (heure de Guyane). En anglais. [S'inscrire](#).

Samedi 31 janvier

- **Fin de l'appel à manifestation d'intérêt** Désignation de personnes qualifiées pour le territoire de la Guyane – secteur médico-social, sur le [site internet de l'ARS](#).
- **Fin de l'appel à projets** Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).
- **Fin de l'appel à projets** Prévention et promotion de la santé 2026, sur le [site internet de l'ARS](#).

Mardi 3 février

- **Présentation de Pandalab Pro**, par la CPTS, à la MSP Bourg de Matoury, à 19h30. À destination des professionnels de santé exerçant ou habitant à Matoury. [S'inscrire](#).

Mercredi 4 février

- **Afterwork de la CPTS**. Karaoké à l'Entrepôt, à Cayenne, à 19 heures. [S'inscrire](#).

Jeudi 5 février

- **Atelier de la recherche** de Guyane promotion santé et du Graine sur l'éducation à l'alimentation saine et durable, de 14 heures à 16 heures, en ligne. Intervenants : Dr Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste au CHU de Guyane, Dorothee Alexandre, chargée de mission santé publique à l'ARS, Alain Lemonnier, chef de pôle santé environnement à l'ARS, Ghislain Cariou, chargée de mission à la Direction de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, et Massiri Gueye, de l'association Nature Rights Guyane. [S'inscrire avant le 3 février](#).

- **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Études fonctionnelles sur le microbiote de moustique, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Jeudi 19 février

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Pratiques alimentaires des femmes d'origine haïtienne pendant la grossesse et le post-partum (programme Nutri pou Ti'moun), par Diane-Mica Malivert, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Mercredi 4 mars

► **Journée mondiale de l'obésité**. Présentation de l'obésité infantile (le matin) et de l'obésité adulte (l'après-midi), par le parcours de soin obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 9 heures à 18 heures à l'Institut santé des populations en Amazonie, à l'hôpital de Cayenne.

Jeudi 5 mars

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Moustique et culicoïdes des mangroves environnantes de l'Île-de-Cayenne, par Collet Médie, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Dimanche 8 mars

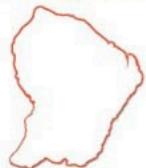
► **Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026**, sur le [site internet du ministère de la Culture – bouton Guyane](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

La grippe circule adoptons les bons gestes

- Lavage des mains,
- Port du masque en cas de symptômes,
- Tousser dans son coude,
- Aérer les pièces,
- Éviter les contacts si malade.



La vaccination est fortement recommandée pour les personnes les plus fragiles : personnes âgées, femmes enceintes, personnes à risque.



Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)